

## NOUVELLE-ZÉLANDE

### Priorités fondées sur des indicateurs

#### **Réduire les obstacles à la concurrence dans les industries de réseau (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Céder les participations détenues par l'État et supprimer les obstacles à la concurrence dans l'énergie, les transports aériens, les télécommunications et le transport ferroviaire. Renforcer l'indépendance et la responsabilité des autorités de tutelle.

**Mesures prises :** Deux agences indépendantes (une autorité de l'électricité et une commission de la productivité) ont été créées en 2010-11. Le réseau ferré a été renationalisé en 2008.

#### **Lutter contre l'échec scolaire dans certaines populations (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Intervenir à un stade précoce pour améliorer les compétences de base des élèves présentant un risque d'échec scolaire. Constituer un corps enseignant de qualité par des incitations à la responsabilisation des enseignants et par la formation continue.

**Mesures prises :** En 2009-10, le gouvernement a financé un programme de formation et de perfectionnement professionnels des enseignants, plus spécifiquement axé sur les établissements affichant une forte concentration d'élèves défavorisés.

#### **Réduire les obstacles à l'investissement direct étranger et l'opacité de la réglementation (2011)**

**Recommandations :** Adopter la loi sur la responsabilité en matière de réglementation (*Regulatory Responsibility Act*) établissant des indicateurs qualitatifs transparents et imposant une analyse claire des avantages nets des réglementations. Assouplir le régime d'autorisation des IDE, supprimer le droit de veto discrétionnaire des ministres et préciser le critère de protection des « zones sensibles ».

**Mesures prises :** Aucune.

#### **Favoriser l'accès aux services de garde d'enfants pour les parents qui travaillent (2007)**

**Recommandations :** Améliorer l'accès aux services de garde d'enfants pour les familles défavorisées et les enfants de trois et quatre ans.

**Mesures prises :** En 2007, le gouvernement avait accordé 20 heures hebdomadaires gratuites de garde et d'enseignement préscolaire pour les enfants de trois et quatre ans.

### Autres priorités

#### **Renforcer l'efficacité des systèmes de santé et d'enseignement (2007, 2009, 2011)**

**Recommandations :** Renforcer les incitations aux gains d'efficacité et l'obligation de rendre des comptes, pour les prestataires publics du secteur de la santé et de l'enseignement. Continuer à améliorer l'accès des minorités aux services.

**Mesures prises :** Des normes nationales ont été définies et mises en œuvre dans les écoles primaires en 2011 ; elles feront l'objet d'un compte-rendu annuel dès 2012. À partir de 2012, les financements publics des établissements d'enseignement supérieur seront partiellement liés à la performance. Depuis 2009, les réformes du système de la santé ont porté sur le regroupement des hôpitaux régionaux et des établissements de soins primaires, le recours croissant aux indicateurs et une décentralisation accrue.

#### **Renforcer l'efficacité des aides à la R-D (2009, 2011)**

**Recommandations :** Réintroduire les incitations pour soutenir la R-D des entreprises, renforcer l'efficacité des financements publics directs de la R-D, et améliorer la coordination des politiques de soutien.

**Mesures prises :** En 2010, le gouvernement a mis en œuvre un nouveau programme pour soutenir la R-D des entreprises, comportant des bourses ciblées et des chèques-innovation, et a regroupé les grandes agences de l'innovation en un unique ministère des Sciences. Un réseau national de centres de commercialisation a été créé et les incitations au financement de la recherche universitaire ont été adaptées pour favoriser la recherche appliquée et la recherche à visée commerciale.

#### **Remédier aux goulets d'étranglement qui caractérisent les infrastructures, en particulier dans les secteurs des transports et de l'énergie (2007, 2009)**

**Recommandations :** Modifier la réglementation, notamment en réduisant la liberté d'appréciation et les incohérences dans l'approbation des ressources locales, afin de débloquer les investissements. Appliquer des péages ou des tarifs modulés en fonction du trafic pour contenir la demande.

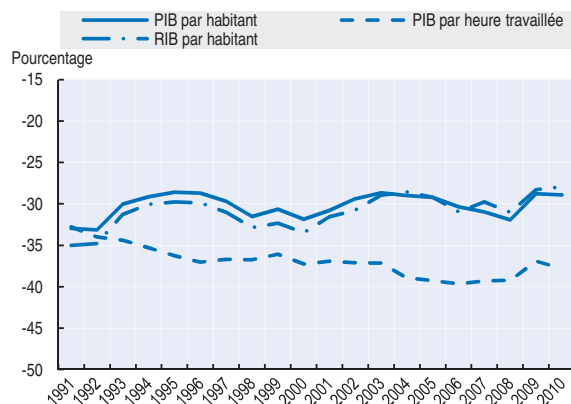
**Mesures prises :** Le gouvernement a modifié la loi sur les ressources naturelles en 2009 pour simplifier les procédures d'obtention des autorisations nécessaires à l'utilisation de ces ressources. La première route à péage a été ouverte en 2009.

## NOUVELLE-ZÉLANDE

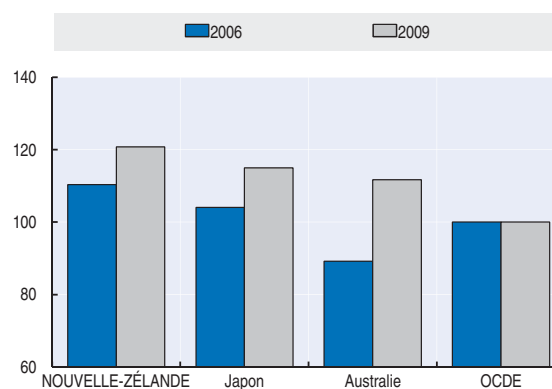
- L'écart de PIB par habitant de la Nouvelle-Zélande par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE reste important, même s'il s'est resserré dans le contexte de la crise mondiale. Il s'explique essentiellement par un retard significatif de la productivité horaire du travail, alors que le niveau d'utilisation de la main-d'œuvre figure parmi les plus élevés des pays de l'OCDE.
- Dans les domaines prioritaires, les réformes dans les secteurs de la santé, de l'enseignement et du soutien à la R-D s'orientent vers une efficacité accrue des dépenses publiques. En revanche, des progrès restent à faire pour supprimer les obstacles à l'investissement direct étranger.
- Dans les autres domaines, un système d'échange de droits d'émission a été mis en place et les taux d'imposition sur le revenu des personnes physiques et sur les sociétés ont été réduits.

## Indicateurs de performance et de politique

## A. Les écarts de PIB par habitant et de productivité restent amples

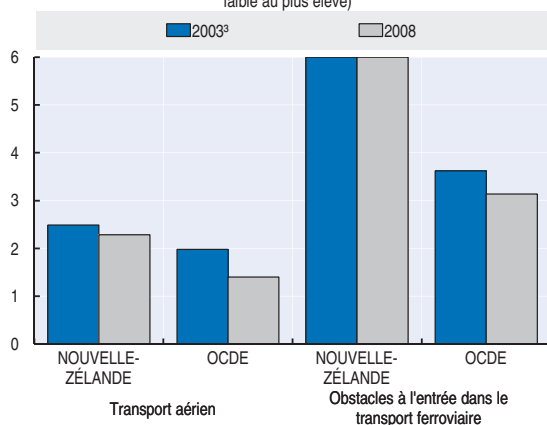
Écart par rapport à la moitié supérieure des pays de l'OCDE<sup>1</sup>

## B. Les résultats scolaires sont inégaux et cette disparité s'accroît

Variance totale de la performance des élèves en compréhension de l'écrit, en % de la variance moyenne de la zone OCDE<sup>2</sup>

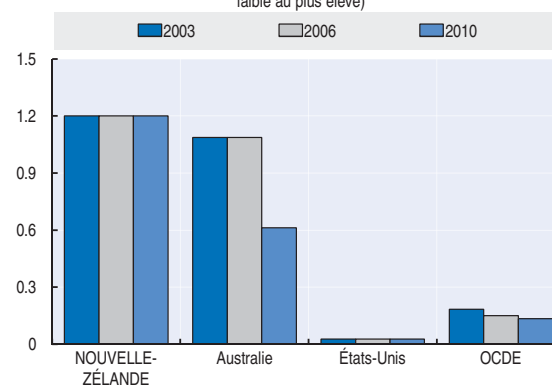
## C. Les obstacles à la concurrence dans les transports ferroviaire et aérien sont encore relativement importants

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



## D. Les procédures d'autorisation des flux d'IDE restent relativement strictes

Indice variant sur une échelle de 0 à 6 (du degré de restriction le plus faible au plus élevé)



1. Écart en pourcentage par rapport à la moyenne simple des 17 pays de tête de l'OCDE en termes de produit intérieur brut (PIB) par habitant, de PIB par heure travaillée et de revenu intérieur brut (RIB) par habitant (sur la base des PPA constantes de 2005).
2. Les composantes de la variance, uniquement pour la compréhension de l'écrit, ont été estimées pour tous les élèves des pays participants à partir de données sur leur situation socioéconomique et sur les programmes d'enseignement.
3. La moyenne de l'OCDE exclut le Chili, l'Estonie, Israël et la Slovaquie.
4. L'indice de restrictivité de la réglementation de l'IDE de l'OCDE repose uniquement sur les dispositions juridiques limitant l'investissement direct étranger, et ne tient pas compte de la façon dont elles sont appliquées.

Source : Graphique A : OCDE, Bases de données des comptes nationaux et du n° 90 des Perspectives économiques ; graphique B : OCDE, Base de données des enquêtes 2006 et 2009 du Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA) ; graphique C : OCDE, Base de données sur la réglementation des marchés de produits ; graphique D : [www.oecd.org/investment/index](http://www.oecd.org/investment/index).

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888932565623>